

**Vente de gré à gré d'unités d'émission
de gaz à effet de serre de la ministre prévue le 3 octobre 2018**

AVIS D'ANNULATION

24 septembre 2018 – Le ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques (MDDELCC) annonce aujourd'hui que la vente de gré à gré de la ministre prévue le 3 octobre 2018 est annulée en raison de l'absence d'entités dont la participation a été approuvée.

Rappelons que la vente de gré à gré du ministre est un mécanisme additionnel aux ventes aux enchères du gouvernement, prévu dans le Règlement concernant le système de plafonnement et d'échange de droits d'émission de gaz à effet de serre (GES), qui permet d'offrir une solution alternative aux émetteurs afin d'acquérir les unités d'émission nécessaires au respect de leurs obligations de conformité.

